

Numériser l'école

Author : donatella-fettucci

Date : 17 décembre 2014

Le projet « École Numérique », initié par la région wallonne et la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), s'adresse à l'enseignement obligatoire et aux Hautes Écoles ¹ à orientation pédagogique de tous les réseaux. Il consiste à aider à la mise en œuvre de projets innovants qui intègrent les technologies dans l'éducation. Noémie Joris, chercheuse à l'Ulg, en a la charge au sein du Crifa (Centre de recherche sur l' instrumentation, la formation et l'apprentissage) : « *École Numérique fait partie du nouveau plan TIC pour l'éducation qui prévoit d'équiper les écoles mais aussi de former et d'accompagner les enseignants. Ce sont des projets pilotes qui, une fois testés, permettront de s'ouvrir à toutes les écoles.* »

Actuellement, deux appels à projet ont été lancés. Les écoles peuvent y répondre, une sélection s'opère ensuite. Les propositions retenues recevront une aide matérielle en termes d'équipement, et une aide « humaine » avec des conseillers pour aider chacune des écoles lauréates à choisir correctement leur matériel et répondre à des problèmes techniques. À cela s'ajoute un suivi pédagogique qui permettra aux enseignants d'être formés et de se familiariser avec ces outils. Le matériel restant à l'école, la question de savoir si les enseignants continueront d'en avoir un usage dans leur pratique pédagogique se pose – d'autant que les équipements numériques sont en évolution rapide et constante.

À ce jour, selon Noémie Joris, cent projets ont déjà été mis en place. Les écoles répondant aux différents appels proviennent de tous les types d'enseignement et se situent un peu partout sur le territoire de la FWB. Cela va « *des petites écoles de village aux grandes écoles de la ville, des écoles déjà équipées aux autres qui ne le sont pas encore* », précise Sylvain Denis, président de Pedago-tic ².

Les obstacles rencontrés sur le terrain, que ce soit pour les Hautes Écoles ou l'enseignement obligatoire, relèvent surtout des procédures administratives. En cause, les marchés publics et l'obligation de passer par les pouvoirs organisateurs ou par des directions qui ne suivent pas forcément.

Pour Noémie Joris, les retombées sont néanmoins positives : « *Les enseignants sont assez contents. Ils se forment eux-mêmes, ils forment leurs élèves (futurs enseignants). Parfois, ceux-ci demandent à utiliser le matériel pendant leur stage dans des classes du primaire ou du secondaire. Ils le font ainsi découvrir à leur maîtres de stage. L'avantage, c'est que ça permet de toucher un grand nombre de personnes.* »

De plus, en Haute École, l'aspect réflexif prime selon la chercheuse : « *Les enseignants réfléchissent (et poussent leurs élèves à en faire autant) à l'intérêt réel d'utiliser du matériel dans le cadre pédagogique.* » Concernant l'enseignement obligatoire, Sylvain Denis y voit aussi des avantages : « *Les apports pédagogiques amènent, en changeant de méthode de travail,*

plus d'interactivité entre professeur et élèves. De plus, ce projet permet aux élèves d'apprendre à faire autre chose avec du matériel qu'ils peuvent avoir à la maison, car même s'ils ont les technologies en main, ils ne savent pas forcément les utiliser, en tout cas bien les utiliser. »

En tenant compte du nombre de projets mis en place, l'enseignement est loin d'avoir une incidence importante sur la fracture numérique de deuxième degré [voir page 35], mais Noémie Joris reste confiante : *« C'est un bon début. Je pense qu'amener du matériel dans l'optique de réfléchir à ce qu'on va pouvoir en faire permet aux élèves de le connaître et d'en voir l'utilité. Or, ce qui serait intéressant, c'est qu'à un moment donné, toutes les écoles puissent bénéficier de tout le matériel, des formations et de la réflexion pédagogique qui ont permis ces projets pilotes. L'objectif du plan TIC est de toucher le plus d'établissements possibles. On n'y est pas encore mais ça fait son chemin. »*

Le président de Pédago-Tic est sur la même longueur d'onde. Se pose cependant, selon lui, un problème de taille : *« À la suite du projet, la question du plan d'accompagnement reste. »* Les formations, qui permettent aux enseignants d'acquérir les compétences nécessaires, ne seront plus financées par la FWB. Seules les écoles qui auront les deniers nécessaires à ce type d'investissements pourront alors se le permettre. Cet écueil pourrait être évité si la FWB créait, par exemple, des équipes volantes, sur le modèle des services pédagogiques universitaires. Celles-ci garantiraient alors la continuité du plan d'accompagnement. Une autre piste, complémentaire, est suggérée par Sylvain Denis : introduire dans les écoles les logiciels libres. Ne plus acheter de licences propriétaires consentirait *« non seulement de payer des formations, mais permettrait aussi aux élèves (surtout ceux qui n'ont pas les moyens) de rentrer chez eux avec le logiciel et de continuer à travailler sans devoir recourir au piratage »*.

Pour ne pas retomber dans le piège des plans d'équipement déjà existant, qui construisent d'improbables collections de matériel sous-utilisé, une importante réflexion sur l'accompagnement post-projet semble s'imposer.